

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Mme Karin Mossberg par le bureau d'architecture G Comina SA pour la modification du projet autorisé n° 131.12 (transformation et agrandissement d'un chalet) sur la parcelle no 3504, folio no 142, zone T4, lieu-dit les Esserts à Verbier, coord. 2'584'406/1'106'130

M. et Mme Adrien et Louise Vaudan par le bureau d'architecture A. Gard & B. Vaudan pour la transformation d'une grange-écurie en habitation familiale sur la parcelle no 10395, folio no 104, zone V1, à Versegères, coord. 2'584'220/1'101'580

M. Yves Stettler par le bureau d'architecture Fima SA pour la transformation d'une grange en habitation sur la parcelle no 10477, folio no 101, zone V1, à Versegères, coord. 2'584'130/1'101'543 (Projet selon art. 3 et 30 LC)

M. et Mme Paul et Christelle Voutaz par le bureau technique Claude Clément pour l'agrandissement de la maison existante sur la parcelle no 10935, folio no 108, zone R3, lieu-dit Reude à Champsec, coord. 2'585'000/1'100'600

M. Cédric Maret par le bureau d'architecture A. Gard & B. Vaudan pour la construction d'un couvert à voitures sur la parcelle no 10074, folio no 99, zone A2, au Liapay, coord. 2'583'723/1'101'995

M. et Mme Pierre-Jules et Sabine Garlet par le bureau d'architecture Mélanie Corthay pour la rénovation d'une toiture, la pose de panneaux solaires et la création d'un sas d'entrée sur la parcelle no 21163, folio no 29, zone Mayen, lieu-dit Plan-Varsay aux Mayens de Sarreyer, coord. 2'585'002/1'102'675

M. Robert Alter pour la construction d'un dépôt/bûcher sur la parcelle no 13993, folio no 101, zone R3, à Bruson, coord. 2'582'845/1'101'505

M. Jacky Astie par le bureau d'architecture Miden pour le déplacement et la transformation d'une grange en habitation de la parcelle n° 14011, folio no 98, zone V1, sur les parcelles no 14054 et 14061, folio no 101, 98, zone R3, à Bruson, coord. 2'582'860/1'101'450

M. Martin Laurence par le bureau d'architecture Bruchez & Williams Sàrl pour la rénovation d'un chalet et la création de forages géothermiques sur les parcelles nos 4246 et 4593, folio no 135, zone Hors zone à bâtir, lieu-dit Planalui à Verbier, coord. 2'583'210/1'106'060

Mme et M. Vera et Thierry Rausis par le bureau Fima Architecture SA pour la construction d'une habitation familiale sur les parcelles nos 20'420- 20422, folio no 58 - 111, zone Résidentielle R3, lieu-dit Les Epeney à Lourtier, coord. 2'586'290/1'100'250

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.